

Conférence de presse

2021 02 16

Agir en faveur de soins de santé publique fiables

Document de travail sur l'avenir des
soins de santé au Nouveau-Brunswick

Bonjour

Égalité santé en français N.-B. Inc. a plusieurs préoccupations par rapport à ce document de travail. Nous nous demandons d'abord si c'est le temps de consulter la population alors que nous sommes en pleine pandémie.

La population est préoccupée par les éclosions de ce coronavirus dans nos régions et elle est de plus en plus inquiète des variants de la Covid-19. Le Premier ministre le confirmait lors de son discours sur l'État de la province dans les termes suivants : **« Bon nombre d'entre nous éprouvent des sentiments d'anxiété et sont incertains de ce que l'avenir nous réserve »**

Je voudrais en profiter pour remercier tous les personnels de la santé dans cette crise d'une envergure mondiale et qui mettent leur santé en jeu pour nous en sortir dans un avenir rapproché, nous le souhaitons tous et toutes.

449 Chartersville, Dieppe, N.-B. E1A 5H1 | info@egalitesante.com | 506.852.8885

Est-ce vraiment le temps de nous consulter sur ce document? La ministre a commencé ses consultations dans un format de huis clos par Zoom. Comment saurons-nous vraiment ce qui a été dit par les intervenants ?

Nous ne savons pas vraiment quel est le but de ce document. Son titre est pour le moins bizarre « **Agir en faveur de soins de santé publique fiables !** » Lorsque nous utilisons le terme agir, il devrait y avoir des propositions d'actions. Est-ce qu'il en contient? NON.

Est-ce que ce document parle des obligations constitutionnelles de la province en santé ? Est-ce qu'il parle des deux communautés linguistiques de la province ? Est-ce qu'il parle des deux réseaux de santé ? Est-ce qu'il parle de la gouvernance du réseau de santé ? Est-ce qu'il parle de la décentralisation de la gestion quotidienne des institutions du réseau ? Est-ce qu'il parle de l'égalité des soins de santé entre les deux régions de santé ?

6 fois NON.

Dans ce document, on parle de problèmes majeurs en santé : la santé mentale, les ressources humaines et les temps d'attente. Est-ce que la ministre nous suggère des solutions ?

Pour les ressources humaines, la ministre affirme qu'elle va travailler avec la Société médicale et le Collège des psychologues en particulier pour trouver des solutions. Mais où étaient le ministère et les régions de santé au cours des dernières années? Le problème de ressources humaines n'est pas apparu sur le radar le 15 janvier dernier ! Nous affirmons même que la gestion par le réseau Vitalité a accentué cette crise de ressources humaines par leur centralisation à outrance !

Ce document semble avoir été conçu pour développer le prochain plan provincial de la santé. Est-ce qu'il y avait urgence ? NON, le dernier soit celui préparé par le ministre Flemming couvrait la période de 2013 à 2018. Nous sommes en retard de près de trois ans. Aurions-nous pu attendre quelques mois de plus ? Oui.

Ce temps aurait permis aux fonctionnaires de faire l'évaluation du plan de 2013-2018. Pour concevoir le prochain plan, le premier prérequis est de faire l'évaluation du dernier plan. Nous cherchons l'évaluation du Plan de 2013-2018.

Mais revenons en arrière d'un an. Vous vous rappelez sans doute que les deux directions générales des réseaux accompagnées du ministre Flemming nous annonçaient la phase 1 du Plan pour relever les défis du système de santé du Nouveau-Brunswick.

Les directions générales annonçaient la fermeture de six (6) urgences rurales de minuit à 8 heures le lendemain et la transformation de 120 lits de soins de courte durée en lits de soins chroniques de longue durée et on terminait le plan en nous promettant une prise de décision axée sur les patients. Ça n'a pas pris de temps que les patients ont dit qu'ils n'en voulaient pas.

Moins d'une semaine plus tard, le Premier ministre alors minoritaire, annulait les fermetures des urgences et nous promettait de venir nous expliquer ce que nous n'avions pas compris dans ce plan. La pandémie est arrivée et nous n'avons pas eu les fameuses explications.

Depuis décembre 2020, le Premier ministre a déclaré qu'il voulait éliminer les dédoublements de soins de services en santé et la ministre Shephard a dit que « tout était sur la table ».

Le document du 26 janvier dernier ne nous donne pas d'autres explications et surtout ne nous donne pas les fameuses phases 2 et 3 de ce plan !

Est-ce que le gouvernement maintenant majoritaire veut se servir de ce document pour nous imposer les changements qu'il veut faire sans respecter notre communauté linguistique, notre réseau de santé, nos besoins et nos droits ?

La présidente et la direction générale défendront-elles le réseau Vitalité et ses institutions, des institutions de la communauté francophone, ou seront-elles complices avec le ministère pour encore une fois augmenter les inégalités entre les deux réseaux de santé?

Nous craignons que le réseau Vitalité et la communauté francophone seront les perdants dans ces changements !

Merci

Jacques Verge
Secrétaire